



APPEL A PROJET

Projet collectif 2020 : Méthodologie de projet au service de la prévention spécialisée

1. Commanditaire

L'appel d'offre est engagé par l'OPCO Santé Hauts-de-France.

L'OPCO Santé est composé de 4 secteurs : le secteur sanitaire, social et médico-social à but non lucratif, le secteur de l'Hospitalisation Privée, le secteur de la Santé au Travail interentreprises et le secteur du Thermalisme. L'OPCO Santé est implanté au niveau national depuis le 1^{er} avril 2019 et est présent dans chaque région. Les délégations régionales, d'une part, analysent et évaluent les besoins en développement de compétences à partir des spécificités locales et des paramètres propres à chaque branche professionnelle qu'elles couvrent, d'autre part, assurent la gestion des fonds, le suivi et le conseil aux adhérents et à leurs salariés. Ses adhérents sont des associations, fondations, mutuelles, congrégations (exemples : hôpitaux, centres de rééducation fonctionnelle, maisons de retraite pour personnes âgées dépendantes, instituts médico-pédagogiques (IME), foyers d'hébergement pour adultes handicapés, établissements et services d'aide par le travail (ESAT), maisons d'enfants à caractère social (MECS), etc.).

Quelques chiffres clés de l'OPCO Santé (2020)

- 110 000 entreprises et structures
- 1 millions de Salariés
- 25 services régionaux

Le **secteur sanitaire, médico-social et social privé à but non lucratif** compte : 7200 structures, 785 000 salariés et 113 000 travailleurs handicapés.

Le **secteur de l'hospitalisation privée** compte :

1000 cliniques et hôpitaux, 100 000 salariés, 40 000 médecins, 2400 établissements pour personnes âgées et 120 000 salariés

Le **secteur de la santé au travail interentreprises** compte : 2400 services et 17 000 salariés.

Le **secteur du thermalisme** compte : 79 entreprises et 4700 salariés

Quelques chiffres clés de l'OPCO Santé Hauts-de-France (2020)

- 2100 établissements adhérents
- 87 000 Salariés
- 12 000 travailleurs handicapés ESAT

Région Hauts-de-France





1. Contexte associatif et problématique à laquelle l'action doit répondre

L'association Itinéraires vise à concevoir et mettre en place des outils et programmes socialement innovants pour prévenir le décrochage scolaire, sanitaire, social ou professionnel avec les acteurs du territoire lillois.

Ainsi elle œuvre au travers de :

- ➔ Une action territorialisée menée par un club de Prévention Spécialisée ; Par le travail de rue et la présence sur les lieux de vie, l'intervention quotidienne des éducateurs s'adapte aux réalités sociales et familiales des jeunes et de leurs quartiers.
- ➔ Un ensemble d'outils et programmes dans les domaines du Décrochage Scolaire, de l'Insertion Sociale et Professionnelle ;
- ➔ Une intervention dans le champ de la Réduction des risques dans le but de Prévenir les risques liés à l'usage de drogues et à l'activité prostitutionnelle

Son club de Prévention Spécialisée est créé en 1991, à la suite de plusieurs fusion-absorption successives. Il fera ainsi l'objet de la présente formation.

Par ailleurs, l'association évolue dans un contexte en souffrance. En plus de la réduction des financements accordés, les travailleurs sociaux font face à une évolution du public accompagné. L'accompagnement porte aujourd'hui principalement sur les 11/18 ans, et demande l'acquisition de nouvelles compétences. En effet autrefois individuel, il est aujourd'hui devenu principalement collectif.

Afin d'accompagner les travailleurs sociaux, déjà forts de leurs compétences terrain, l'association cherche ainsi à professionnaliser les éducateurs spécialisés et à renforcer leurs opérationnalités en leur proposant une action de formation sur la méthodologie de projet.

L'Opcosanté soutient ainsi Itinéraires par le présent appel à candidature.

2. Les objectifs et modalités pédagogiques :

L'action de formation recouvrira les objectifs suivants :

Par cette action, le club de prévention cherche à harmoniser les pratiques de montage de projet. De ce fait, à l'issue de la formation, les stagiaires devront être en mesure de :

- ➔ **Utiliser les termes liés à la méthodologie de projet :** chaîne des projets, objectifs généraux, objectifs opérationnels, indicateurs d'évaluation/critères d'évaluation
- ➔ **Concevoir et structurer un projet :**
 - Identifier et formaliser les besoins du terrain et les objectifs (généraux/opérationnels)
 - Décrire les actions proposées, les supports utilisés, le partenariat mobilisé
 - Identifier les critères de réussite du projet et ses indicateurs
 - Identifier les étapes du projet pour les planifier de façon adaptée
 - Être en capacité d'ajuster le projet
 - Réaliser un bilan en utilisant les indicateurs prévus et en identifiant les perspectives pour la suite du projet
- ➔ **Initier une démarche de veille pour proposer des projets innovants (thématiques des projets et/ou supports utilisés)**



➔ **Communiquer sur la réalisation du projet (interne et externe)**

Le public concerné :

Educateurs spécialisés de 7 territoires différents

Méthodes pédagogiques :

Il est demandé à l'organisme de concevoir un contenu pédagogique alternant un apport théorique court et des exercices liés à la pratique utilisant des **cas concrets issus des participants** ainsi que des mises en situation pour illustrer efficacement les situations vécues.

A partir des échanges entre stagiaires, l'organisme de formation pourra s'appuyer sur les situations rencontrées sur les lieux de travail pour mener une réflexion sur les attitudes à adopter et dégager les différents savoir-faire qui en découlent.

Les formateurs pressentis devront être joignable durant les temps d'intersessions afin que celles-ci soient également utilisées à des fins pédagogiques. En effet, l'organisme de formation devra proposer un travail en binôme à réaliser entre le J2 et J3 et, ceci de façon territoriale.

L'action doit donner lieu à la production d'outils méthodologique en collaboration avec les stagiaires, ils permettront aux participants de conserver les différents apports opérationnels de la formation.

3. **Les conditions de réalisation**

Durée :

2 jours + 1 jour de retour sur expérience à 6 mois, soit **3 jours de formation**.

L'organisme de formation pourra être force de propositions quant à la durée de l'action.

Nombre de participants :

12 participants

Lieu de réalisation :

Lille

Planification :

L'action de formation devra débuter en 2020 puis s'étaler sur 2021.

Les jours de formation seront les jeudis et vendredis

Logistique

Les inscriptions se font directement auprès d'OPCO Santé, qui se chargera également de constituer les groupes et gérer la liste d'attente.

L'organisme de formation convoquera les participants selon les modalités et modèles de documents fournis par OPCO Santé.

Un rendez-vous (en présentiel ou par téléphone) sera fixé avec le prestataire retenu en amont du démarrage de l'action afin d'aborder plus en détail les modalités administratives.

La logistique d'accueil (rétro/vidéo projecteur, pause) est assurée par l'association Itinéraires. En raison du contexte sanitaire, les repas seront pris individuellement par les stagiaires et ne sont pas à organiser par le prestataire.



Evaluation

Evaluation de satisfaction :

OPCO Santé participera (en fonction de ses disponibilités) à un bilan en présence des stagiaires à la fin de chaque session de formation. Un bilan écrit décrivant le déroulement de l'action de formation et les points de progrès sera demandé à la fin de chaque session (à transmettre au plus tard un mois après la fin de chaque stage). Il reprendra la trame présentée dans le contrat de prestation établi par l'OPCO Santé.

Evaluation des acquis :

Il est demandé à l'organisme de procéder à une évaluation des acquis à l'issue de la formation.

Evaluation des compétences :

Une évaluation à froid est demandée pour mesurer l'application terrain des effets de la formation à **6 mois post-formation**. Un temps d'échange téléphonique sera planifié entre le chef de service de chaque structure et le formateur permettant de mesurer les retours d'expérience et les actions concrètes mises en oeuvre par les apprenants.

Suivi – Facturation

En fin de chaque session, l'organisme de formation transmettra directement à chaque stagiaire au plus tard un mois après la fin de chaque stage :

- Une attestation de stage conforme au temps de présence réel du stagiaire (+ copie à OPCO Santé)
- Une attestation de compétences (Conformément à la loi de novembre 2009 relative à la formation professionnelle)

Le prestataire s'engage à faire parvenir à OPCO Santé, un mois maximum après le stage :

- La copie des émargements
- Une copie des attestations de présence
- Le bilan écrit et détaillé
- La facture

4. Qualités des intervenants et références attendues

Les intervenants devront présenter les qualités suivantes :

- Faciliter les échanges de pratiques entre professionnels
- Savoir capitaliser les expériences de terrain
- Expertise du secteur médico-social

Nous rappelons que les CV des intervenants doivent impérativement être validés par OPCO Santé.



5. Les conditions de l'appel d'offre

L'organisme de formation s'engage à :

- Travailler de manière collaborative avec OPCO Santé sur ce projet, et adapter les contenus et méthodes aux réalités professionnelles des stagiaires
- Désigner une équipe de formateurs dédiée au projet
- Désigner un responsable pédagogique
- Animer les sessions de formation
- Envoyer à OPCO Santé les supports de formation remis aux stagiaires au moins 15 jours avant le démarrage de l'action
- Préciser les fondements théoriques sur lesquels il s'appuiera.
- Organiser le suivi administratif (envoi des convocations, évaluation à chaud et à froid...) et logistique de la formation : location de salle et organisation des repas, si nécessaire

6. Calendrier et procédures

Délai de réponse au présent appel à projet : un retour papier et numérique avant le **3/11/2020**

Choix de l'organisme prestataire : **24/11/ 2020**

Réunion de cadrage avec le prestataire : **03/12/ 2020 après midi**

7. Mode de réponse

Afin de pouvoir examiner votre proposition dans les meilleures conditions, nous vous demandons de respecter la forme qui vous est proposée.

Votre réponse devra comporter :

- une présentation de votre organisme (1 page recto maximum),
- une reformulation de la commande montrant la compréhension de la problématique (1 page recto maximum),
- le contenu détaillé et séquencé de la formation en lien avec les objectifs pédagogiques,
- une présentation détaillée des moyens et outils pédagogiques utilisés,
- les références des formateurs et intervenants (joindre les CV),
- une proposition de calendrier sur la période de réalisation,
- une proposition de budget détaillée (tout frais compris).

La durée des interventions (temps nécessaire pour chacune des missions confiées) ainsi que la répartition dans le temps sont à préciser par le prestataire dans sa réponse à l'appel à projet.



Le dossier complet doit être transmis :

En support papier (1 exemplaire non relié) à :

Chloe DEMEYERE

OPCO Santé Hauts de France – Pôle ingénierie de formation
6 Place Pierre Mendès France 59043 LILLE Cedex (5ème étage)

ET en support informatique par messagerie à :

chloe.demeyere@opco-santé.fr

Pour tout complément, vous pouvez contacter :

07/76/74/23/97

Référence du dossier à rappeler svp :

PC20/CD/ITINERAIRES